

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA  
DE COHERENCE TERRITORIALE  
DU BASSIN ANNECIEN**

**Séance du 29 juin 2022**

**DELIBERATION N° 2022-06-03**

**Avis sur le projet de modification n°2 du PLU  
de la Commune de Chavanod**

***Le vingt-neuf juin deux mille vingt-deux, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le trente et un mai deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie de Poisy, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.***

**COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »**

***Délégué(e)s titulaires présent(e)s :*** MM. Antoine GRANGE, Éric BARITHEL, Christian ANSELME, Henri CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, André SAINT-MARCEL, Bruno LYONNAZ et Christian LEPINARD.

***Délégué(e)s titulaires absent(e)s :*** Mmes Frédérique LARDET, Nora SEGAUD-LABIDI, Ségolène GUICHARD et Virginie SERAIN – MM. Jean-Claude MARTIN, François ASTORG, Olivier WEILAND, Jean-François GIMBERT, Marcel GIANNOTTY, René ALLAMAND et David DUPASSIEUX.

***Procurations :***

- Mme Frédérique LARDET donne procuration à M. Bruno LYONNAZ
- M. François ASTORG donne procuration à M. Christian ANSELME

***Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s :*** MM. Thierry DEWIERDT, Thierry GUIVET, Ludovic BOURGEAUX et Dominique DUBONNET.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

***Délégué(e)s titulaires présent(e)s :*** Mme Sylvie LE ROUX - M. Pierre AGERON

***Délégué(e)s titulaires absent(e)s :*** Mme Jacqueline CECCON et MM. Michel PASSETEMPS et François DAVIET

***Procurations : /***

***Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s :*** Mme Karine FALCONNAT

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

***Délégué(e)s titulaires présent(e)s :*** MM. Philippe CHAPPET et Sébastien SCHERMA

***Délégué(e)s titulaires absent(e)s :*** Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – MM. Jacques DALEX et Marc PAGET

***Procurations :***

- M. Marc Paget donne procuration à M. Philippe CHAPPET
- M. Jacques DALEX donne procuration à Mme Michèle DOMENGE-CHENAL

***Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s :*** Mme Michèle DOMENGE-CHENAL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Délégués titulaires présents : Mmes Charlotte BOETTNER et Julie MONTCOUQUIOL – MM. Cédric DECHOSAL et Xavier BRAND

Délégués titulaires absents : M. Gérard LACROIX

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Jean-Pierre CAUQUOZ

Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :

- M. Franck WEHRLÉ, directeur d'étude du cabinet Atopia,
- Mme. Isabelle VENDRASCO, maire de la Commune de VAULX,
- M. Franck BOGEY, maire de la Commune de CHAVANOD,
- M. Jérémy PERUZZO, urbaniste auprès du cabinet Espaces & Mutations.

Secrétaire de séance : M. Antoine GRANGE.

\*\*\*\*\*

➤ **Avis sur le projet de modification n°2 du PLU de la Commune de Chavanod :**

M. Antoine de MENTHON, Président du SCoT du bassin annécien, rappelle que le Syndicat Mixte du SCoT du bassin annécien est invité à se prononcer, pour avis, sur les procédures d'élaboration, de révision et de modification de documents d'urbanisme locaux et de politiques sectorielles.

M. Franck BOGEY, Maire de la Commune de Chavanod, accompagné de Monsieur Jérémy PERUZZO, urbaniste en charge de la procédure de modification n°2 du PLU de la Commune de Chavanod, présentent le projet. Tout d'abord, Il est rappelé que la Commune de Chavanod comporte deux zones d'activités économiques (ZAE), la zone d'Altais et la zone de Chez Chamoux. Le projet de modification vise uniquement la ZAE de Chez Chamoux en prévoyant le reclassement d'un tènement de 0,3 ha identifié en 1AUX et zone UX. Ce reclassement permettra de « [...] gérer son accessibilité directement depuis la zone existante [...] » et de « [...] permettre de renforcer la transition paysagère avec la zone 1AUX à aménager [...] ». Il est précisé que le projet de modification contient également des mesures visant à optimiser la consommation foncière au sein de cette ZAE de Chez Chamoux. Ensuite, le projet de modification n°2 du PLU de la Commune de Chavanod prévoit d'apporter une modification de l'emprise du secteur Ap au lieu-dit Emelie. Afin de permettre l'accueil des bâtiments à vocation agricole, il est prévu de reclasser un tènement de 1,31 ha classé en zone Ap au PLU en vigueur en zone agricole A.

**LE COMITE SYNDICAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **REND** par 28 voix **POUR** un avis favorable sur le projet de modification n°3 du PLU de la commune de Chavanod et formule les remarques et observations suivantes :

Les évolutions envisagées dans le cadre de la modification n°2 du PLU de Chavanod s'inscrivent en compatibilité avec le SCoT.

La majorité des dispositions du projet de modification n°2 du PLU rapportent globalement pas d'observations, puisqu'elles n'apportent pas de modifications significatives à la ZAE de Chez Chamoux et à l'OAP la concernant. De même, aucun point de vigilance n'est à signaler à propos du reclassement en zone A d'un terrain agricole du lieu-dit Emelie, puisque ce reclassement visant à construire des bâtiments agricoles respecte les prescriptions du SCoT concernant les zones A en Zones Agricoles à Enjeux Forts (ZAEF).

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 00

Abstention : 00

Ainsi fait et délibéré à Poisy, le 29 juin 2022.



Le Président

Antoine de MENTHON

Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

Affiché le 06 juillet 2022  
Pour copie conforme,  
Certifié exécutoire,  
A Annecy le 06 juillet 2022